

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 07/09/2023

- ▶ Délibération 20230901\_002-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Validation des accueils périscolaires. Adoptée à l'unanimité
- ▶ Délibération 20230901\_003-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Convention avec la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou. Adoptée à l'unanimité
- Délibération 20230901\_006-LD. Examinée le 07 septembre 2023 RIFSEEP. Adoptée à l'unanimité
- Délibération 20230901\_007-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Transfert maitrise d'ouvrage. Adoptée à l'unanimité
- Délibération 20230901\_008-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Statuts Énergies Vienne.
  Adoptée à l'unanimité
- Délibération 20230901\_009-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Statuts Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud. Adoptée à l'unanimité
- Délibération 20230901\_010-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Statuts Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud. Adoptée à l'unanimité
- Délibération 20230901\_011-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Convention TNE. Adoptée à l'unanimité
- Délibération 20230901\_012-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Participation citoyenne. Adoptée à l'unanimité
- Délibération 20230901\_013-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Décisions modificatives. Adoptée à l'unanimité
- ▶ Délibération 20230901\_014-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Admission en nonvaleur. Adoptée à l'unanimité
- Délibération 20230901\_015-LD. Examinée le 07 septembre 2023 Création poste nonpermanent. Adoptée à l'unanimité
  - ➤ Communication examinée le 07 septembre 2023 Décisions prises en application des articles L2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités.

AR Prefecture

086-218602357-20230907-LISTE\_DELIBERAT-AR

58 rue principale – 86160 Saint Maurice la Clouère

Tel: 05.49.59.31.65